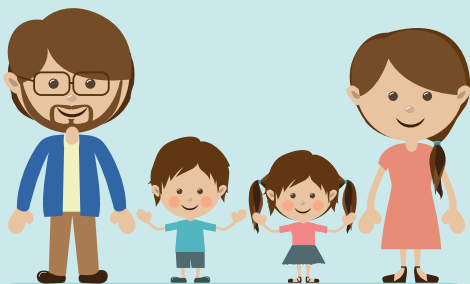


# MON PARCOURS KLESIA ACS



Vous avez de faibles revenus qui vous conduisent à faire l'impasse sur votre couverture santé ? La sécurité sociale peut vous attribuer une aide financière, sous la forme d'un chèque, pour financer une complémentaire santé pour vous et votre famille.

## JE FAIS MA DEMANDE D'AIDE POUR UNE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ (ACS)

1

Je me procure et remplis le formulaire de demande de l'ACS disponible sur :  
[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr) ou [www.klesia-acis.fr](http://www.klesia-acis.fr)



J'envoie mon formulaire demande et les documents demandés à ma caisse de sécurité sociale.



La caisse de sécurité sociale vous adressera une attestation de droit et votre chèque santé avec la liste des organismes complémentaires agréés.

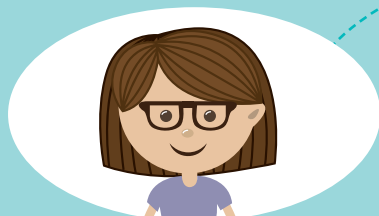


2

## J'UTILISE MON CHÈQUE SANTÉ



Grâce à mon chèque santé, je peux prétendre à l'Offre KLESIA ACS, et ainsi bénéficier de garanties adaptées à mon budget.



Je me rends auprès d'un organisme sanitaire ou social qui m'aidera et me conseillera dans ma démarche d'adhésion.

ou



J'adhère en ligne, directement sur le site Internet :  
[www.klesia-acis.fr](http://www.klesia-acis.fr)

ou



Un conseiller KLESIA ACS me guide au numéro **0805 690 925**

3

## MA FAMILLE ET MOI BÉNÉFICIONS D'UNE MUTUELLE ADAPTÉE À MON BUDGET

J'envoie ma demande d'adhésion et les documents demandés à :

**APS Prévoyance**  
BP285 84011 Avignon Cedex



Je reçois en retour :

- ✓ Un **certificat d'adhésion**.
- ✓ Une **carte de tiers-payant** valable pour une durée de 12 mois.
- ✓ Une **attestation** de déduction de l'ACS.
- ✓ Ma **notice d'information**
- ✓ Mon **échancier de cotisation**